1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du Produit Gasoline with no Oxygenates

Utilisations Carburant pour moteurs à allumage commandé conçus à

fonctionner avec du carburant sans plomb.

Fabricant/Fournisseur Shell Eastern Trading (PTE) Ltd

Shell House

83 Clemenceau Avenue Singapore 239920

Singapore

+65-6384 8000, Téléphone

Télécopie

Numéros d'Appel

d'Urgence

: +44 (0) 151 350 4595

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Description de la préparation

Mélange complexe d'hydrocarbures composé de paraffines, de cycloparaffines, d'hydrocarbures aromatiques et oléfiniques (incluant du benzène à 5 %). Peut aussi contenir plusieurs additifs à une concentration inférieure à 0,1 % v/v chacun. Mélange complexe dhydrocarbures comprenant des paraffines, des cycloparaffines, des hydrocarbures aromatiques et oléfiniques (y compris, du benzène à un maximum de 3.5 % v/v), avec des nombres datomes de carbone principalement dans la plage de C4 à C12. Peut aussi contenir plusieurs additifs à une concentration inférieure à 0.1 % v/v chacun.

Composants Dangereux

Identité	CAS	EINECS	Symbole(s	Phrase(s) R	Conc.
chimique)		
Essence, naphta	86290-81-5	289-220-8	F+, Xi, T,	R12; R38;	99.00 - 100.00 %
à faible point			Xn, N	R45; R46;	
d'ébullition				R63; R65;	
				R67; R51/53	

Informations Complémentaires : Contient du benzene, CAS n° 71-43-2. Contient du toluene, CAS n° 108-88-3. Contient de l'Ethylbenzène, CAS n° 100-41-4. Contient du n-Hexane, CAS n° 110-54-3. Contient du Xylène (Isomères mélangés) CAS n° 1330-20-7. Contient du Naphtalène, CAS n° 91-20-3. Contient du Cyclohexane, CAS

n° 110-82-7

Contient du Triméthylbenzène (tous les isomères), CAS n° 25551-13-7. Colorants et marqueurs peuvent être utilisés pour

indiquer le statut fiscal et empêcher les fraudes.

Se référer au chapitre 16 pour le texte complet des expressions R de la CE.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification CE

Extrêmement inflammable. Cancérogène, catégorie 2. Mutagène, catégorie 2.

Toxique pour la reproduction, catégorie 3.

Irritant. Nocif.

Dangereux pour l'environnement.

Dangers pour la santé

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Légèrement irritant pour le système respiratoire. Irritant pour la peau. Modérément irritant pour les yeux. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Possibilité d'altération d'organes ou de groupes d'organes après une exposition prolongée ; voir Chapitre 11 pour les détails. Organe(s) Cible : Organes formateurs de sang. Système nerveux périphérique. Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Un ou des composants (s) de ce matériau peut (peuvent) causer le cancer. Ce produit contient du benzène qui peut provoquer une leucémie (LAM "leucémie aiguë myéloblastique").

Signes et symptômes

Les signes et symptômes d'une irritation de la peau peuvent comporter une sensation de brûlure, des rougeurs, une tuméfaction et/ou des cloques. Des signes et symptômes d'irritation des yeux peuvent comprendre une sensation de brûlure et une rougeur temporaire de l'œil. Si le matériau pénètre dans les poumons, les signes et les symptômes peuvent comporter une toux, une suffocation, une respiration sifflante, une respiration difficile, une congestion de la poitrine, une respiration courte et/ou de la fièvre. L'apparition des symptômes respiratoires peut n'être effective que plusieurs heures après l'exposition. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut provoquer une dépression du système nerveux central (SNC), résultant en des étourdissements, des sensations d'ébriété, des céphalées, des nausées et une perte de coordination. Une inhalation poursuivie peut causer un évanouissement et la mort. Une altération des organes formateurs de sang peut être mise en évidence par : a) une fatigue et une anémie (hématies), b) une résistance aux infections diminuée, et/ou des contusions et saignements excessifs (effet des plaquettes). Une altération des périphéries nerveuses peut être mise en évidence par une déficience de la fonction motrice (manque de coordination, marche hésitante ou faiblesse musculaire dans les extrémités et/ou perte de sensation dans les bras et les jambes). Les effets sur le système auditif peuvent inclure une perte

temporaire de l'audition et/ou une perception de sonnerie dans

les oreilles.

Dangers physiques et

chimiques

Extrêmement inflammable. Des charges électrostatiques peuvent être générées lors de la manipulation. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie. Le liquide s'évapore rapidement et peut s'enflammer, provoquant un incendie spontané, ou une explosion dans un espace confiné.

Effets sur l'environnement Informations Complémentaires Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ce produit est destiné à une utilisation en système clos

uniquement.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation

Sortir la victime de la zone contaminée pour lui faire respirer de l'air frais. Si la victime ne se rétablit pas rapidement, l'amener au centre médical le plus proche pour un traitement

Contact avec la peau

Retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de grandes quantités d'eau pendant au moins quinze minutes, et faire suivre d'un lavage à l'eau et au savon, si disponible. En cas de rougeurs, d'enflure, de douleurs et/ou d'ampoules, transporter la personne à l'établissement médical le plus près pour des traitements supplémentaires. Lors de l'utilisation de matériel sous haute pression, une injection de produit sous la peau peut arriver. Si des blessures sous haute pression se produisent, la personne doit être envoyée immédiatement à l'hôpital. Ne pas attendre que des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux avec de l'eau tout en maintenant les paupières ouvertes. Laisser les yeux au repos pendant 30 minutes. En cas de rougeurs, de sensations de brûlure, de vue trouble ou de tuméfaction persistantes, amener la victime au centre médical le plus proche pour un traitement additionnel.

Ingestion

Si avalé, ne pas faire vomir : transporter la personne à l'établissement médical le plus près pour des traitements supplémentaires. Si un vomissement se produit spontanément, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration. Si les signes et symptômes tardifs suivants apparaissent dans les 6 heures qui suivent l'incident, transporter le patient au centre médical le plus proche: une fièvre supérieure à 38.3°C, une respiration difficile, une congestion thoracique ou une toux ou une respiration sifflante continue.

Instructions pour le Médecin

Traiter selon les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

Dangers Spécifiques

Les produits de combustion peuvent comprendre: Un mélange complexe de gaz (fumées) et de particules solides et liquides

dans l'air. Monoxyde de carbone. Composés organiques et inorganiques non identifiés. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et peuvent s'enflammer à distance.

Flotte et peut se réenflammer à la surface de l'eau.

Agent extincteur approprié

Mousse, pulvérisation d'eau ou brouillard. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés

pour les incendies limités uniquement.

Moyens d'Extinction Déconseillés

Ne pas utiliser de jets d'eau directement sur le produit en feu, cela pourrait provoquer une explosion de vapeur et propager l'incendie. L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface est à éviter, l'eau détruisant la mousse.

Équipement de protection pour les pompiers.

Pour s'approcher d'un feu, dans un lieu confiné, porter un équipement approprié de protection comprenant un appareil

respiratoire.

Conseils **Supplémentaires** Si le feu ne peut être maitrisé, évacuer immédiatement. Refroidir les récipients à proximité en les aspergeant d'eau. Si possible, retirer les conteneurs des zones dangereuses. Contient un matériau résiduel aux sites touchés pour empêcher le matériau de s'écouler par les canalisations (égouts), les fossés et les voies d'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Se conformer aux réglementations locales et internationales en vigueur. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Evacuer la zone de toute personne non indispensable. Ventiler complètement la zone contaminée. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Retirer immédiatement tout vêtement contaminé. Pour des préconisations en matière de choix d'un équipement de protection individuelle, voir le Chapitre 8 de cette Fiche de Données de Sécurité. Pour des recommandations sur l'élimination du matériau déversé accidentellement, voir le Chapitre 13 de cette Fiche de Données de Sécurité. Dans le cas d'une contamination des sites, il peut être nécessaire dedemander conseil auprès d'un spécialiste pour les mesures correctrices àprendre. Assurer la continuité électrique par mise à la masse et à la terre de tous les équipements Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures de protection

La vapeur peut couvrir des distances considérables à la fois au-dessuset en dessous de la surface du sol. Les équipements souterrains (lesdrains, pipelines, conduits de câbles) peuvent fournir des cheminsd'écoulement préférentiels. Ne pas respirer les fumées, les vapeurs. Prendre des mesures pour minimiser les effets sur les eaux souterraines. Contient un matériau résiduel aux sites touchés pour empêcher le matériau de s'écouler par les canalisations (égouts), les fossés et les voies d'eau. Arrêter les fuites, si possible sans risque personnel. Eliminer toutes les sources éventuelles d'ignition dans la zone environnante. Utiliser un confinement approprié pour éviter une contamination de l'environnement. Empêcher tout écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières en utilisant du sable, de la terre, ou d'autres barrières appropriées. Tenter de disperser les vapeurs ou de diriger leur écoulement vers un endroit sûr, par exemple en utilisant des pulvérisations de brouillard. Prendre des mesures de précautions contre des

décharges statiques. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre).

Méthodes de Nettoyage.

Pour les gros déversements liquides (> un baril), transférer par des moyens mécaniques comme un camion-citerne sous vide dans un réservoir de récupération pour récupération ou une élimination sûre. Ne pas nettoyer les résidus avec de l'eau. Retenir comme un déchet contaminé. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer le sol contaminé et l'éliminer sans risques.

Pour les petits déversements liquides (< un baril), transférer par des moyens mécaniques dans un container étiqueté et hermétiquement fermé pour la récupération du produit ou une élimination sûre. Laisser les résidus s'évaporer ou les absorber avec un matériau absorbant approprié et les éliminer sans risques. Retirer les sols contaminés et l'éliminer sans risques.

Conseils Supplémentaires

Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire. Prévenir les autorités compétentes si des déversements significatifs ne peuvent être retenus. Les déversements dans la mer doivent être traités selon le Pland'urgence en cas de pollution engendrée par les navires, comme il estexigé par la convention MARPOL, annexe 1, règle 26.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions Générales

Eviter de respirer les vapeurs ou le contact avec ce matériau. A n'utiliser que dans des zones bien ventilées. Nettoyer à fond après manipulation. Pour des informations sur la sélection des équipements de protection individuelle, voir le chapitre 8 de cette fiche de données de sécurité. Utiliser les informations figurant sur cette fiche de données pour l'évaluation des risques liés aux conditions locales, afin de faciliter la détermination des contrôles à mettre en place pour garantir une manutention, un stockage et une élimination de ce matériau dans de bonnes conditions de sécurité. Sécher à l'air les vêtements contaminés dans un endroit bien ventilé avant de les laver. Les articles en cuir contaminés, y compris les chaussures, ne peuvent être décontaminés et doivent être détruits pour empêcher leur réutilisation. Éteindre tous les dispositifs électroniques portables à piles (parexemple les téléphones cellulaires, les récepteurs d'appel et leslecteurs de CD) avant de faire fonctionner la pompe à essence. Eliminer de manière adéquate tout torchon ou matériau de nettoyage contaminé afin d'empêcher un incendie. Prévenir les épandages accidentels. Pour de plus amples conseils sur la manipulation, le transfert du produit, le stockage et le nettoyage du récipient, consulter le fournisseur. Ne pas utiliser comme solvant de nettoyage ou pour des utilisations autres que comme carburant pour moteur.

Ravitaillement en carburant des véhicules et zones d'atelier

automobiles- Eviter d'inhaler les vapeurs et tout contact avec la peau, lors duremplissage ou de la vidange d'un véhicule.

Manipulation Ne pas manger ou boire pendant l'utilisation. Eteindre les

flammes nues. Ne pas fumer. Eloigner toute source d'ignition. Eviter les étincelles. Ne jamais siphoner avec la bouche. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, se répandent au sol et

peuvent s'enflammer à distance. Éviter l'exposition.

Stockage des fûts et petits conteneurs: Conserver les **Entreposage**

> conteneurs fermés en absence d'utilisation. Les fûts seront correctement gerbés jusqu'à un maximum de 3 de hauteur. Utiliser des conteneurs correctement étiquetés et qui peuvent

être fermés. Le produit conditionné doit être gardé

hermétiquement fermé et entreposé dans une aire de rétention (avec mur de protection) bien ventilée, à l'écart de sources d'inflammation et autres sources de chaleur. Prendre les

précautions qui s'imposent lors de l'ouverture de

conteneurs scellés, car la pression peut s'accumuler durant le stockage. Stockage en citerne: Les réservoirs doivent être spécialement conçus pour pouvoir être utilisés avec ce produit. Les réservoirs de stockage en vrac doivent être endigués (en cuvette de rétention). Placer les réservoirs loin de toute source de chaleur et autres sources d'ignition. Le nettoyage, le contrôle et la maintenance des réservoirs de stockage sont des

opérations de spécialistes qui nécessitent l'application de

précautions et procédures strictes.

Transfert de Produit

Des charges électrostatiques peuvent être générées lors du pompage. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Limiter la vitesse de circulation dans les conduites durant le pompage pour éviter la production de décharges électrostatiques (<= 1 m/sec jusqu'à ce que le tuyau de remplissage soit immergé à une profondeur correspondant à deux fois son diamètre, puis <= 7 m/sec). Éviter les éclaboussures durant le remplissage. NE PAS UTILISER d'air comprimé pour les opérations de remplissage, de déchargement ou de manutention. Attendre 2 minutes après le remplissage du réservoir (pour desréservoirs tels que ceux se trouvant sur les camions citernes) avantd'ouvrir les trappes ou les regards. Attendre 30 minutes après le remplissage du réservoir (pour les grandsréservoirs de stockage) avant d'ouvrir les trappes ou les regards.

Matériaux Recommandés

Pour les conteneurs et revêtements de conteneurs, utiliser de l'aluminium ou de l'acier doux. L'aluminium peut également être utilisé lorsque ce dernier ne présente pas de risque d'incendie inutile. Exemples de matériaux appropriés : le polyéthylène haute densité (HDPE), le polypropylène (PP), et le Viton (FKM), qui ont été spécifiquementtestés pour leur compatibilité avec ce produit. Pour les revêtements de récipient, utiliser une peinture époxy à durcisseur aminé. Pour les joints d'étanchéité et les joints statiques, utiliser : du graphite, du PTFE, du Viton A, du Viton B.

Matériaux Déconseillés : Certaines matières synthétiques peuvent ne pas convenir aux

conteneurs ou revêtements de conteneurs en fonction des spécifications de la matière et de l'usage prévu. Exemples de matières à éviter: caoutchouc naturel (NR), caoutchouc nitrile

(NBR), caoutchouc éthylène-propylène (EPDM), polyméthacrylate de méthyle (PMMA), polystyrène,

polyvinylchloride (PVC), polyisobutylene. Toutefois, certains peuvent convenir comme matières utilisées pour les gants.

Consignes concernant les récipients

Ne pas découper, percer, broyer, souder ou réaliser des opérations semblables sur ou à proximité de conteneurs. Les

récipients d'essence ne doivent pas être utilisés pour entreposer d'autres produits. Les conteneurs, même ceux qui ent été vidés, pouvent contenir des vaneurs explosives.

ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs explosives.

Informations Complémentaires S'assurer que les installations de manipulation et de stockage

sont conformes aux réglementations locales.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Si la valeur de l'ACGIH (Conference Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux) est indiquée danc ce document, c'est uniquement à titre d'information.

Limites d'exposition sur le lieu de travail

Produit	Source	Туре	ppm	mg/m3	Notation
Essence, naphta à faible point d'ébullition	ACGIH	TWA	300 ppm		
	ACGIH	STEL	500 ppm		
	SG OEL	TWA	300 ppm	890 mg/m3	
	SG OEL	STEL	500 ppm	1,480 mg/m3	
Triméthylbenzèn e, tous les isomères	ACGIH	TWA	25 ppm		
	SG OEL	TWA	25 ppm	123 mg/m3	
Éthylbenzène	ACGIH	TWA	20 ppm		
-	SG OEL	TWA	100 ppm	434 mg/m3	
	SG OEL	STEL	125 ppm	543 mg/m3	
n-hexane	ACGIH	TWA	50 ppm		
	ACGIH	SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
	SG OEL	TWA	50 ppm	176 mg/m3	
Benzène	ACGIH	TWA	0.5 ppm		
	ACGIH	STEL	2.5 ppm		
	ACGIH	SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
	SG OEL	TWA	1 ppm	3.18 mg/m3	

	SHELL IS	TWA	0.5 ppm	1.6 mg/m3	
	SHELL IS	STEL	2.5 ppm	8 mg/m3	
Toluene	ACGIH	TWA	20 ppm		
	SG OEL	TWA	50 ppm	188 mg/m3	
Xylène	ACGIH	TWA	100 ppm		
-	ACGIH	STEL	150 ppm		
	SG OEL	TWA	100 ppm	434 mg/m3	
	SG OEL	STEL	150 ppm	651 mg/m3	
Cyclohexane	ACGIH	TWA	100 ppm		
	SG OEL	TWA	300 ppm	1,030 mg/m3	
Naphthalene	SG OEL	TWA	10 ppm	52 mg/m3	
	SG OEL	STEL	15 ppm	79 mg/m3	
	ACGIH	TWA	10 ppm		
	ACGIH	STEL	15 ppm		
	ACGIH	SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.

Informations Complémentaires : SHELL IS est la Norme Interne de Shell. Risque de pénétration percutanée. Cette indication précise qu'une exposition significative peut égalment se produire par absorption du liquide à travers la peau ou absorption de vapeurs via les yeux ou les muqueuses.

Indice Biologique d'Exposition (IBE) - Voir référence pour de plus amples informations

Produit	Déterminant	Durée de l'échantillonna ge	Indice biologique d'exposition	Référence
Benzène	Acide S- Phénylmercaptu rique in Créatinine urinaire	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart.	25 μg/g	ACGIH BEL (01 2010)
	Acide t,t- muconique in Créatinine urinaire	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart.	500 μg/g	ACGIH BEL (01 2010)
n-hexane	Hexane-2,5- dione, sans hydrolyse in Urine	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart à la fin de la semaine de travail.	0.4 mg/l	ACGIH BEL (01 2010)

Toluene	toluène in Urine	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart.	0.03 mg/l	ACGIH BEL (01 2010)
	toluène in Sang	Temps d'échantillonnag e : Avant le dernier quart de la semaine de travail.	0.02 mg/l	ACGIH BEL (01 2010)
	o-crésol, avec hydrolyse in Créatinine urinaire	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart.	0.3 mg/g	ACGIH BEL (01 2010)
Éthylbenzène	Somme des acides mandélique et phénylglyoxyliqu e in Créatinine urinaire	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart à la fin de la semaine de travail.	0.7 g/g	ACGIH BEL (01 2010)
	Éthylbenzène in Dernière portion d'air expiré	Temps d'échantillonnag e : Non critique.		ACGIH BEL (01 2010)
Xylène	acides méthylhippuriqu es in Créatinine urinaire	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart.	1.5 g/g	ACGIH BEL (01 2010)
Naphthalene	1- Hydroxypyrene, avec hydrolyse (1-HP) in Urine	Temps d'échantillonnag e : Fin de quart à la fin de la semaine de travail.		ACGIH BEL (2008)

Produit	Source	Désignation De Risque
---------	--------	-----------------------

Essence, naphta à faible point d'ébullition	ACGIH	Carcinogène animal confirmé avec applicabilité à l'homme inconnue.
Benzène	ACGIH	Carcinogène humain confirmé.
Toluene	ACGIH	Non classifiable comme carcinogène humain.

Xylène	ACGIH	Non classifiable comme carcinogène humain.
Naphthalene	ACGIH	Non classifiable comme carcinogène humain.

Contrôles de l'Exposition

Le niveau de protection et la nature des contrôles nécessaires varient en fonction des conditions d'exposition potentielle. Sélectionner les contrôles après évaluation des risques au niveau local. Les mesures appropriées comprennent : Utiliser des systèmes étanches dans la mesure du possible. Ventilation antidéflagrante correcte pour contrôler les concentrations atmosphériques en dessous des recommandations/limites d'exposition. Une ventilation des gaz d'échappement locale est conseillée. Bains d'oeil et douches d'urgence.

Équipement de protection individuelle

L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes nationales recommandées. Vérifier avec les fournisseurs de l'équipement de protection individuelle.

Protection Respiratoire

Si les équipements en place ne permettent pas de maintenir les concentrations de produit en suspension dans l'air en dessous d'un seuil de protection pour la santé sur le lieu de travail, sélectionner un équipement de protection respiratoire adapté aux conditions spécifiques d'utilisation et à la législation en vigueur. Vérifier avec les fournisseurs d'équipements de protection respiratoire. Là où les masques filtrants sont adaptés, sélectionner une combinaison appropriée de masque et de filtre. Là où les masques filtrants ne sont pas adaptés (par exemple là où les concentrations dans l'air sont élevées, qu'il y a un risque de manque d'oxygène ou que l'espace est confiné) utiliser un appareil respiratoire sous pression approprié. L'équipement de protection respiratoire et son utilisation doivent être conformes aux réglementations locales.

Protection des Mains

L'hygiène personnelle est un élément clé pour prendre efficacement soin de ses mains. Ne porter des gants qu'avec des mains propres. Après l'utilisation des gants, se laver les mains et les sécher minutieusement. Il est recommandé d'appliquer une crème hydratante non parfumée. La convenance et la durabilité d'un gant dépendent de son utilisation, p. ex., la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité. Toujours demander conseil auprès des fournisseurs de gants. Il faut remplacer des gants contaminés. Choisir des gants testés selon une norme pertinente (par ex., EN374 en Europe, F739 aux États-Unis). En cas de contact prolongé ou répété fréquent, des gants nitrile peuvent convenir. (Temps de pénétration > 240 minutes.) Pour assurer une protection contre un contact/des éclaboussures

accidentel(les), des gants en Néoprène, PVC peuvent

convenir.

Protection des yeux : Lunettes de protection contre les éclaboussures de substances

chimiques (lunettes monobloc de protection contre les

substances chimiques).

Homologué à la Norme UE EN166

Vêtements de

Gants/gants à manchons, bottes et tablier résistants aux

Protectionsubstances chimiques (dans le cas de risques de projections).Méthodes de Contrôle: Il peut être requis de surveiller la concentration des substances

dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le milieu de travail général pour confirmer la conformité avec une LEMT et la convenance des moyens de contrôle de l'exposition. Pour certaines substances, une surveillance biologique peut

également se révéler appropriée.

Contrôles de l'exposition

Environnementale .

Les consignes locales sur les limites d'émission des

substances volatiles doivent être observées lors du rejet de l'air

extrait contenant des vapeurs.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Jaune pâle. Jaune paille. Liquide.

Odeur : Hydrocarbure.

pH : Données non disponibles Point d'ébullition initial et : 25 - 210 °C / 77 - 410 °F

plage de température

d'ébullition

Point d'éclair : <-40 °C / <-40 °F

Limites inférieures et : 1 - 8 %(V)

supérieures d'inflammabilité

ou d'explosivité

Température d'auto- : > 250 °C / 482 °F

inflammation

Pression de vapeur : 300 - 900 hPa à 37.8 °C / 100.0 °F

Poids spécifique : 0.72 - 0.775

Masse volumique : 0.72 - 0.775 g/cm3 à 15 °C / 59 °F

Solubilité dans l'eau : Négligeable.

Solubilité dans d'autres : Données non disponibles

solvants

Coefficient de partage : n-

octanol/eau

: 2-7

Viscosité dynamique : Données non disponibles

Viscosité cinématique : 0.5 - 0.75 mm2/s à 40 °C / 104 °F

Densité de vapeur (air=1) : Données non disponibles

Autres informations : Non applicable.

Vitesse d'évaporation : Données non disponibles

(nBuAc=1)

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à Éviter : Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et d'autres

sources d'ignition.

Matières à Éviter Produits de Décomposition

Décomposition Dangereux

: Agents oxydants forts.

: Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal. Une décomposition thermique est hautement dépendante des conditions. Un mélange complexe de solides, de liquides et de gaz atmosphériques, y compris le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et d'autres composés organiques seront dégagés lorsque le produit subira une combustion ou une

dégradation oxydative ou thermique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations à propos des effets toxicologiques

Base d'Évaluation : L'information fournie est basée sur des données relatives au

produit, ainsi que sur la connaissance des composés et de la

toxicologie de produits similaires.

Toxicité Orale Aiguë : Faible toxicité: LD50 >2000 mg/kg , Rat

Faible toxicité: LD50 > 5000 mg/kg

Une aspiration dans les poumons s'il(elle) est ingéré(e) ou vomi(e) peut provoquer une pneumonie chimique qui peut être

mortelle.

Toxicité Dermique Aiguë : Faible toxicité: LD50 >2000 mg/kg , Rat

Faible toxicité: LD50 > 5000 mg/kg Faible toxicité: LC50 > 5 mg/l / 4.00 h, Rat

Toxicité Aiguë par

Inhalation

Faible toxicité en cas d'inhalation.

Des concentrations élevées peuvent provoquer une dépression du système nerveux central entraînant des céphalées, des étourdissements et des nausées ; une inhalation poursuivie

peut entraîner un évanouissement et/ou la mort.

Irritation de la Peau Irritation des Yeux Irritant pour la peau.

: Modérément irritant pour les yeux (mais insuffisant pour

classer).

Irritation des Voies Respiratoires D'après l'expérience humaine, l'inhalation de vapeurs ou brouillards peut provoquer des sensations de brûlure

passagères au niveau du nez, de la gorge et des poumons.

Sensibilisation : Non sensibilisant pour la peau.

Doses Répétées de

Toxicité

Rein : a provoqué des effets sur les reins chez le rat mâle qui n'ont pas été considérés comme pertinents pour l'humain.

Organes formateurs de sang : une exposition répétée affecte la

moelle osseuse. (Benzène)

Système nerveux périphérique : une exposition répétée provoque une neuropathie périphérique chez l'animal. (n-

hexane)

Mutagènicité : Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.

(Benzène)

Des études de mutagénicité sur l'essence et des flux de mélange d'essence ont donné des résultats principalement

négatifs.

Cancérogènicité : Cancérigène humain connu. (Benzène)

Provoque la leucémie. (Benzène)

Les souris qui ont été exposées à ce produit et l'ont inhalé ont

eu destumeurs du foie, qui ne sont pas considérées comme

pertinentes pour leshumains.

Toxicité pour l'appareil reproducteur et pour le développement

Provoque une foetotoxicité à des doses materno-toxiques.

(Toluene)

Provoque des effets indésirables sur le foetus, sur la base

d'études chez l'animal. (Toluene)

De nombreuses études de cas impliquant un abus pendant la grossesse indiquent que le toluène peut provoquer des anomalies congénitales, un retard de croissance et des

difficultés d'apprentissage. (Toluene)

Informations Complémentaires Une exposition à de très fortes concentrations de produits similaires a été associée à des irrégularités des rythmes et à

des arrêts cardiaques.

Des expositions prolongées et répétées à de fortes concentrations ont entraîné une perte auditive chez le rat. L'interaction entre un abus de vapeurs de solvants et le bruit au sein de l'environnement de travail peut provoquer une perte

auditive. (Toluene)

Une intoxication aux vapeurs a été associée à des lésions aux

organes et à la mort. (Toluene)

Peut provoquer un SMD (syndrome myélodysplasique).

(Benzène)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Base d'Évaluation

: Les carburants sont typiquement raffinés à partir de mélanges provenantde plusieurs trains de raffinerie. Des études écotoxicologiques ont étéréalisées sur une variété de mélanges hydrocarbonés et de trains maispas ceux contenant

mélanges hydrocarbonés et de trains maispas ceux contenant des additifs. Les informations fournies sont basées sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits

analogues.

Toxicité Aiguë : Toxique: LL/EL/IL50 1-10 mg/l (pour les organismes

aquatiques) (LL/LE50 exprimés comme la quantité nominale de produit nécessaire pour préparer un extrait aqueux test).

Mobilité : Flotte sur l'eau. S'évapore en un jour, à partir de l'eau ou de la

surface du sol. D'importantes quantités de produit peuvent pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines.

Comprend des composants volatils

Persistance / Dégradabilité

Les principaux composants sont supposés intrinsèquement

biodégradables. Les composants volatils s'oxyderont rapidement dans l'air par réaction photochimique.

Bioaccumulation : Comprend des composants qui peuvent former une

bioaccumulation

Autres effets négatifs : Les pellicules se formant à la surface de l'eau peuvent affecter

le transfert d'oxygène et nuire aux organismes.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION DES DECHETS

Élimination du Produit : Si possible récupérer ou recycler. Le générateur de déchets

est responsable de la détermination de la toxicité et des propriétés physiques du produit généré pour déterminer la classification du déchet et les méthodes d'élimination adéquates conformément aux réglementations applicables. Les déchets provenant d'un déversement accidentel ou d'un nettoyage de cuves doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise spécialisée agréé/e. La compétence du collecteur ou de l'entreprise spécialisée doit être établie au préalable. Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas se débarrasser des fonds d'eau dans les réservoirs en leslaissant s'écouler dans le sol. Cela contaminerait le sol et les eauxsouterraines.

Emballage Souillé : Vider complètement le récipient. Après vidange, aérer dans un

endroit sûr, loin des étincelles et du feu. Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder les fûts non nettoyés. Envoyer au récupérateur de fûts ou de métaux. Ne pas polluer le sol, l'eau ni l'environnement

avec le récipient à déchets.

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et

réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Terre (selon la classification ADR) : réglementé

Catégorie : 3
Groupe d'emballage : II
Identification de danger n° : 33
N° de matière : 1203
Etiquette de danger (risque : 3

primaire)

Désignation du produit : ESSENCE Dangereux pour : Oui.

l'environnement

IMDG

Numéro d'identification UN 1203 Désignation du produit GASOLINE

Catégorie / Division 3
Groupe d'emballage II
Marque Polluant marin: Oui.

IATA (des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer)

N° de matière : 1203 Désignation du produit : Gasoline

Catégorie / Division : 3

Groupe d'emballage : II

Informations Complémentaires : Les règles MARPOL s'appliquent pour toute expédition

maritime en vrac.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Les informations réglementaires fournies ne sont pas détaillées intentionnellement, d'autres réglementations pouvant s'appliquer à ce produit.

Classification CE : Extrêmement inflammable. Cancérogène, catégorie 2.

Mutagène, catégorie 2. Toxique pour la reproduction, catégorie

3. Irritant. Nocif. Dangereux pour l'environnement.

Symboles CE : F+ Extrêmement inflammable.

T Toxique.

N Dangereux pour l'environnement.

Phrases de risque CE : R12 Extrêmement inflammable.

R38 Irritant pour la peau. R45 Peut provoquer le cancer.

R46 Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires. R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes

pour l'enfant.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas

d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et

vertiges.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour

l'environnement aquatique.

Conseils de prudence : S2 Conserver hors de portée des enfants.

S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter

immédiatement un médecin (lui montrer l'étiquette si possible). S53 Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité. S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou

l'étiquette.

Composants déclencheurs

de classification

Contient de l'essence, du naphta à bas point d'ébullition, non

spécifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations Complémentaires Questo documento contiene importanti informazioni riguardanti la sicurezza dello stoccaggio, della manipolazione e dell'uso del prodotto. Les informations contenues dans le présent document doiventêtre portées à l'attention de la personne assumant le rôle de conseillerdan votre organisation pour

toutes les questions concernant lasécurité.

Phrase(s) R

R12	Extrêmement inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R45	Peut provoquer le cancer.
R46	Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à
	long terme pour l'environnement aquatique.
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

: 1.0

Numéro de version de la

Fiche de données de

sécurité

Fiche de données de : 19.07.2011

sécurité valide à partir du

(date)

Révisions de la Fiche de données de sécurité

Utilisations et Restrictions

: Un trait vertical (I) dans la marge gauche indique un amendement par rapport à la première version.

: Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres quecelles recommandées à la Section 1, sans avoir d'abord

demandé conseilau fournisseur.

Ce produit ne doit pas être utilisé comme solvant ou agent de nettoyage; pour l'éclairage ou raviver des feux; comme

nettoyant pour la peau.

Ce produit est destiné aux applications automobiles et n'est

pas prévu pour les applications aéronautiques.

Distribution de FDS : Les informations de ce document pourront être mises à la

disposition des clients ou de tout utilisateur du produit.

Avis : LES RENSEIGNEMENTS CONTENUS DANS CETTE FICHE

SONT FONDES SUR L'ETAT ACTUEL DE NOS

CONNAISSANCES SUR LE PRODUIT ET ONT POUR OBJET

LA DESCRIPTION DU PRODUIT AUX REGARDS DES EXIGENCES DANS LE DOMAINE OU LES DOMAINES DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DE L'ENVIRONNEMENT. CES RENSEIGNEMENTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS CONSTITUER UNE QUELCONQUE GARANTIE DES

PROPRIETES SPECIFIQUES DU PRODUIT.